

POUR SUIVRE VOTRE RÊVE
DE DEVENIR CITOYEN
AMÉRICAIN !



**Le Projet d'Immigration organise un atelier de
citoyenneté américain pour les
Résidents Permanents Légaux**

Samedi 16 Mars de 9h à 12 h

Christ the King Parish

1930 Barberry Drive | Springfield, IL 62704



* Voir au dos de cette page pour les conditions de
préparation de l'atelier *



LISTE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES pour se préparer à un atelier sur la citoyenneté avec Le Projet d'Immigration. Un atelier sur la citoyenneté est l'endroit où nous pouvons faire une évaluation légale initiale et finale, remplir toutes les demandes pertinentes de l'USCIS, et avoir un dossier prêt à être envoyé avant la fin de la journée.

PRÉPARATION DE DOCUMENTS POUR L'ATELIER

Veillez préparer ces renseignements et ces documents et apportez-les avec vous à l'atelier. **Si vous n'avez pas tous les documents le jour de l'atelier, c'est bien possible que vous ne serez pas accepté(e).**

1. **FRAIS DE SERVICE:** 50 \$ payable au « Immigration Project » pas d'espèces, il faut apporter un mandat ou un chèque personnel

2. **APPORTEZ LES DOCUMENTS SUIVANTS:** “Carte verte” (carte de résident permanent), carte de sécurité sociale, pièce d'identité avec photo (**Dans les 5 dernières années**)

3. **SI VOUS ÊTES MARIÉ(E):** certificat de mariage (AVEC TRADUCTION signée par un traducteur compétent avec déclaration de compétence) (**Dans les 5 dernières années**)

4. **SI VOUS OU VOTRE ÉPOUX/ÉPOUSE ACTUEL/LE ÊTES/EST DIVORCÉ(E)** apportez vos propres documents de divorce et aussi les documents de tout divorce de votre époux/épouse actuel(le). (Nous n'avons PAS besoin de l'accord concernant la garde des enfants, seulement de la section sur la dissolution du mariage.)

5. **SI VOUS TENEZ VOTRE CARTE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOTRE MARIAGE ACTUEL AVEC UN/E CITOYEN(NE) AMÉRICAIN(E), APPORTEZ UNE COPIE DE PREUVE DE LA CITOYENNETÉ AMÉRICAINE DE VOTRE ÉPOUX/ÉPOUSE** (extrait de naissance ou certificat de naturalisation)

6. **PRÉPAREZ LES TROIS LISTES SUIVANTES CONCERNANT VOTRE HISTOIRE PERSONNELLE de 2013 AU PRÉSENT**
 1. Vos voyages en dehors des Etats-Unis avec une durée de plus de 24 heures --- mois/jour/année de votre départ des Etats-Unis et mois/jour/année de votre retour aux Etats-Unis
(Veillez noter que nous n'aurons pas le temps pendant l'atelier de déterminer ces dates en utilisant votre passeport. C'est à vous d'écrire la liste au préalable. Vous perdrez votre place dans la queue à l'atelier si ce n'est pas fait à l'avance.)
 2. Votre historique professionnelle (avec les adresses et le mois / l'année du commencement et de la fin de chaque emploi - citer le jour n'est pas nécessaire).
 3. Vos lieux de résidence (avec les adresses et le mois / l'année du commencement et de la fin de chaque période d'habitation - citer le jour n'est pas nécessaire).

7. **FOURNISSEZ LA LISTE COMPLÈTE DE VOS ENFANTS (le cas échéant)** – cela devrait inclure le nom complet de l'enfant à sa naissance, sa date de naissance et son adresse s'il ou elle ne vit pas avec vous – cette liste devrait comprendre vos enfants adultes et vos beaux-enfants actuels, même vos enfants décédés. Si votre enfant mineur a une carte verte, veuillez fournir une copie de l'avant et de l'arrière de sa carte verte.

Note: Vous n'aurez pas besoin du certificat de naissance des enfants pour faire une demande de citoyenneté, vous n'avez pas à l'apporter au rendez-vous du projet Immigration. Mais vous en aurez besoin lorsque vous aurez l'interview avec USCIS, et il faudra le traduire en anglais.

8. **Obtenez les DÉCISIONS DU TRIBUNAL ORIGINALES CERTIFIÉES POUR TOUT(E) contravention, arrestation ou dossier judiciaire vous concernant.** Il faut vous présenter au bureau du « Circuit Clerk » dans le County où vous l'avez eu(e) pour demander une « Certified Court Disposition » (décision du tribunal certifiée) pour chaque infraction ou arrestation, ou même contravention! Ce document DOIT montrer si votre procès a été rejeté ou si vous avez dû payer une amende ou suivre un cours spécial ou être en liberté surveillée, ou si vous avez reçu une peine d'emprisonnement ET si vous AVEZ BIEN TERMINÉ la peine.

9. **INFORMATION FINANCIÈRE: Le gouvernement demande actuellement 725 \$ pour une demande de citoyenneté. Mais il y a 2 dispenses de frais possibles. Si vous ou votre conjoint recevez LINK ou Medicaid (pas seulement vos enfants, mais aussi vous et/ou votre époux/épouse), vous remplissez les conditions requises pour une exonération de 100% des frais gouvernementaux. D'autres personnes devront payer seulement 405 \$ au lieu de 725 \$. Lorsque vous avez tout préparé, envoyez-moi vos impôts et une liste des personnes qui habitent dans votre maison, puis je vais évaluer si vous vous qualifiez pour une des dispenses de frais:**

mtaylor@immigrationproject.org.

1. Tout le monde doit fournir les pages 1 et 2 du formulaire d'impôt 1040 de l'année 2017 ("U.S. Individual Tax Return") ou la page 1 du formulaire d'impôt 1040EZ ("Income Tax Return for Single and Joint Filers with no Dependents") pour chaque personne dans la maison qui travaille.
2. Si vous recevez des avantages sociaux comme LINK, Medicaid ou une assistance en espèces, adressez-vous à votre assistant(e) social(e) et demandez-lui de vous imprimer une nouvelle lettre comme l'exemple de lettre ci-dessous. Cette lettre doit inclure la signature ou le cachet de votre assistant(e) social(e) ET elle devrait également indiquer la date de début des avantages sociaux et la date de fin ou de renouvellement.



Une fois que vous avez rassemblé tous les documents requis, veuillez appeler Marianne S. Taylor au (309) 829-8703 ext. 102 ou **envoyez un courriel à** mtaylor@immigrationproject.org pour planifier un rendez-vous de présélection. Lors de ce rendez-vous, nous examinerons ensemble vos documents pour décider si vous pouvez déposer une pétition pour devenir citoyen américain en ce moment.